DOCUMENTATION GENERALE ET TARIFS

Maison Funéraire Provence Verte

Raison sociale : CHRYVANFU

Adresse sociale : 84 CHEMIN DES VERTUS, 83470 SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME

Adresse de l'établissement : 725 AVENUE SAINTE CATHERINE, 83560 RIANS

Représentant légal : Pierre Yvan JUILLÉ

Forme juridique : SAS **Capital :** 1000€

Code APE : 9603Z

Numéro d'inscription au registre du commerce : 979 881 620 RCS DRAGUIGNAN

Numéro de SIRET de l'établissement : 979 881 620 00020

Numéro d'habilitation : 24-83-0280 **délivrée par le Préfet du Var**

Liste des activités pour lesquelles l'habilitation a été délivrée :
- Gestion et utilisation d'une chambre funéraire

Les prestations obligatoires :

1. La fourniture du cercueil avec une plaque d'identité, une cuvette étanche et quatre poignées
2. La housse mortuaire en cas de transport avant mise en bière
3. Si le défunt en est porteur, le retrait d'une prothèse (stimulateur cardiaque) fonctionnant au moyen d'une pile incompatible avec l'inhumation ou la crémation
4. Si vous optez pour une inhumation : le personnel pour l'inhumation, le creusement et le comblement de la fosse, l'ouverture et la fermeture du caveau
5. Si vous optez pour une crémation : le personnel pour la crémation, la fourniture de l'urne avec la plaque et les prestations associées (scellement, dépôt en columbarium, inhumation sinon dispersion)
6. Frais avancés pour le compte de la famille rendus obligatoires par un texte : la vacation de police (art. R.2213- 48 CGCT) lorsque l'opération est soumise à surveillance, et la redevance de crémation lorsque le gestionnaire du crématorium en prévoit une

Les prestations réglementairement obligatoires qu'en fonction des circonstances :

- Les soins de conservation (actes de thanatopraxie), en cas de transport international du corps, selon la législation du pays d'accueil ou les règles fixées par la compagnie aérienne
- Le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur en cas de cercueil fermé soit à résidence, soit dans un édifice cultuel ou dans un caveau provisoire, pour une durée excédant six jours, en cas de transport international du corps, selon la législation du pays d'accueil ou les règles fixées par la compagnie aérienne et en cas d'infection transmissible ou de décision du préfet

TARIF CHAMBRE FUNERAIRE DE RIANS

Tarifs au 01/09/2024

PRESTATIONS	PU TTC €
• Admission	170.00
• Laboratoire	120.00
• Laboratoire pour toilette rituelle	145.00
• Forfait cellule 3 jours avec présentation 30 minutes	260.00
• Journée supplémentaire en cellule	40.00
• Forfait salon 3 jours	370.00
• Journée supplémentaire salon	50.00
• Salon pour 24 h 00	140.00
• Présentation en salon sur table réfrigérée 24 h 00	70.00
• Admission cercueil fermé avec présentation 1 h 00	150.00
• Admission hors heures ouvrables de 19 h 00 à 08 h00	270.00

Chambre funéraire de Rians 725 avenue Sainte-Catherine 83560 Rians
pfcristalle@gmail.com 04.94.04.80.80
habilitation
24-83-0280.

REGLEMENT INTERIEUR POUR LA MAISON FUNERAIRE PROVENCE VERTE

Article 1er.

LA MAISON FUNERAIRE PROVENCE VERTE sera autorisée par arrêté du préfet du département du VAR en date du 13/09/2024, attestation de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales du département du VAR en date du 27/05/2024 délivrée pour 6 ans, ou du bureau de contrôle agréé certifie que la chambre funéraire de RIANS est conforme aux prescriptions techniques imposées par les articles D.2223-80 à D.2223-88 du CGCT.

Le gestionnaire de la chambre funéraire est titulaire de l'habilitation n° délivrée par arrêté du préfet du département du VAR en date du 13/09/2024

Article 2. Descriptif.

La chambre funéraire comprend :

- des locaux ouverts au public :
 - Espace café,
 - Salon de départ (1)
 - Salons de présentation des corps (2),
 - des locaux techniques à l'usage exclusif des professionnels ;
 - Hall de réception des corps,
 - Salle de préparation des corps
 - Cases réfrigérées (4) température positives
 - Des locaux techniques à l'usage exclusif du gestionnaire.

Article 3. Disposition générales.

L'établissement est ouvert au public dans les conditions indiquées à l'article 4 ci-après.

Tous les opérateurs de pompes funèbres habilités par l'autorité préfectorale et mandatés par une famille ont accès à la chambre funéraire.

Dans l'intérêt général, les opérateurs de pompes funèbres habilités et les autres professionnels sont tenus de se conformer aux dispositions du présent règlement intérieur.

En outre, le gestionnaire est habilité à prendre toutes les mesures utiles et opportunes pour maintenir l'ordre, la sérénité, la salubrité et la décence dans l'enceinte de l'établissement. Les documents de nature commerciale sont interdits.

En particulier, toute distribution de documents à l'intérieur de l'établissement est soumise à l'autorisation expresse du gestionnaire.

Article 4. Condition d'admission.

L'admission à la chambre funéraire doit intervenir dans un délai de 48 heures à compter du décès.

Elle a lieu sur la demande écrite :

- soit de toute personne chez qui le décès a eu lieu à condition qu'elle atteste par écrit qui lui a été impossible de joindre ou de retrouver l'une des personnes ayant qualité pour pourvoir aux funérailles ;
- soit du directeur de l'établissement dans un établissement de santé public ou privé qui ne doit pas disposer d'une chambre mortuaire.

Les formulaires relatifs aux formalités d'admission et de séjour dans la chambre funéraire sont fournis, sur demande, gratuitement par le gestionnaire de la chambre funéraire.

Le corps d'une personne décédée ne peut être admis que sur production d'un extrait du certificat médical de décès constatant que le défunt n'était pas atteint de l'un des maladies contagieuses figurant sur la liste fixée par arrêté du ministre chargé de la santé.

Article 5. Horaires et condition d'accès.

Au public : du lundi au samedi : de 08 heures 30 à 18 heures 30.

Aux professionnels : mêmes horaires. Toutefois, les admissions d'urgence peuvent être effectuées à tout moment. Il convient au préalable de prendre contact avec la permanence instituée à cet effet (tous renseignements utiles sont fournis par le gestionnaire).

La liberté d'accès aux divers locaux est la plus étendue. Elle est uniquement limitée par les règles de l'article 3 précédent et par la nécessité de maintenir l'hygiène et la dignité des lieux et d'assurer la sécurité des personnes.

Les familles accèdent à l'établissement par l'entrée principale. Les opérateurs de pompes funèbres habilités et mandatés par les familles, ainsi que les fournisseurs accèdent par l'entrée de service.

L'accès peut être interdit à toute personne dont la présence ne serait pas motivée par des nécessités de service ou dont le comportement pourrait troubler l'ordre, la décence ou la sérénité des lieux.

Article 6 – Mise à disposition des locaux – prescription particulières

Salle de reconnaissance des corps : les corps sont présentés par le personnel de l'établissement à la demande des familles pour le temps nécessaire à cette reconnaissance.
Salle de préparation des corps : elle est mise à disposition des thanatopracteurs habilités, des autorités de police et de la justice dans les conditions déterminées avec le gestionnaire.
Les soins de conservation sont exclusivement pratiqués par des thanatopracteurs habilités désignés par les familles.
La toilette mortuaire est exclusivement réalisée par des représentants des cultes ou des opérateurs funéraires désignés par les familles.
Salons de présentation des corps : les corps sont présentés dans les salons mis à disposition des familles à leur demande selon les règles particulières suivantes :
- soit en cercueil ouvert, exclusivement pour les corps ayant subis des soins de conservation, soit avec un matériel réfrigérant de présentation du corps.
- soit en cercueil fermé.

Article 7. Dispositions particulières.

Le gestionnaire est tenu de :
- mettre à la disposition du public un registre où sont mentionnées toutes les observations ;
- tenir un registre numéroté paraphé par le gestionnaire mentionnant toutes les entrées et les sorties de corps ;
- contrôler l'accès et la bonne tenue des opérateurs de pompes funèbres habilités, des fournisseurs ainsi que des fleuristes.

Article 8. Départ des corps.

Hormis les départs de corps effectués en application des dispositions de l'article R. 2213-11 (départ sans mise en bière), les corps seront mis en bière 30 minutes avant le départ de la chambre funéraire.
Les membres de la famille qui n'auront pas eu la possibilité de reconnaître leur défunt auparavant pourront le faire avant la fermeture du cercueil, dans la salle de reconnaissance ou dans le salon de présentation du corps, 15 minutes avant le départ.

Article 9 – Liste des opérateurs funéraires habilités

La liste des régies, entreprises et associations et de leurs établissements, établie par le préfet, est affichée dans le local d'accueil de la chambre funéraire et est tenue à disposition des familles.

Article 10 – Affichage et publicité du règlement

Le présent règlement est affiché par le gestionnaire à la vue du public dans les locaux d'accueil du public. Il a été déposé auprès du préfet.

La MÉDIATION du COMMERCE COOPÉRATIF & ASSOCIÉ

UN CONSOMMATEUR A UN LITIGE AVEC UN COMMERÇANT

MEMBRE D'UN RÉSEAU COOPÉRATIF ET ASSOCIÉ

adhérant au service de Médiation du Commerce Coopératif et Associé.



Il contacte le commerçant puis, le cas échéant, le service client de l'enseigne.

Sans retour, ou si celui-ci ne lui convient pas,

LE CONSOMMATEUR PEUT UTILISER LE SERVICE DE LA MÉDIATION



EN SE RENDANT SUR LE SITE WWW.MCCA-MEDIATION.FR

Remplir le formulaire en ligne en y attachant toutes les pièces justificatives (preuve d'achat, échanges avec le service client...)

OU EN ADRESSANT SA RÉCLAMATION PAR COURRIER

avec ces mêmes documents au
Médiateur du Commerce Coopératif et Associé (MCCA)
FCA - 77 rue de Lourmel - 75015 PARIS

LE MÉDIATEUR DU COMMERCE COOPÉRATIF ET ASSOCIÉ JUGERA DE LA RECEVABILITÉ DU DOSSIER SELON DES CRITÈRES OBJECTIFS



DOSSIER IRRECEVABLE

DOSSIER RECEVABLE MAIS PROCÉDURE REFUSÉE PAR LE COMMERÇANT

DOSSIER RECEVABLE ACCEPTÉ PAR LES DEUX PARTIES



LE MÉDIATEUR aura 90 jours POUR PROPOSER UNE SOLUTION.

Octobre 2020

Charte de la Médiation de la Consommation du Commerce Coopératif et Associé

La Médiation de la Consommation du Commerce Coopératif et Associé permet au commerçant membre ou affilié à un groupement du Commerce Coopératif et Associé ainsi qu'à ce groupement directement, ci-après Le commerçant, et à son client, ci-après Le Consommateur, de bénéficier d'une médiation de la consommation pour le règlement de leur litige. Ce dispositif de médiation est défini selon les règles ci-après conformément au Livre VI « Règlement des litiges », Titre 1er « Médiation » du Code de la consommation.

CHAPITRE 1 – LE MEDIATEUR DE LA CONSOMMATION

- Le service de médiation de la consommation est assuré par un « Médiateur de la Consommation du Commerce Coopératif et Associé », personne physique désignée pour un mandat de trois ans renouvelables par le Conseil d'Administration de la Fédération du Commerce Coopératif et Associé (FCA), composé lui-même de dirigeants de groupements adhérents de la FCA. La désignation de ce Médiateur de la consommation est faite sous le contrôle de la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation (CECMC) chargée d'établir la liste des Médiateurs auprès de la Commission européenne.

- Le Médiateur de la Consommation du Commerce Coopératif et Associé exerce sa mission en toute indépendance et impartialité. Il dispose d'un budget autonome et suffisant pour mener à bien sa mission et est rémunéré indépendamment des résultats du processus de médiation de la consommation. Sa mission consiste en la recherche d'une solution amiable au litige. Il peut, le cas échéant, réunir les parties et proposer une solution pour régler le litige. Il ne reçoit aucune instruction des parties.

CHAPITRE 2 – DOMAINE D'APPLICATION DE LA MEDIATION DE LA CONSOMMATION

➔ La médiation de la consommation est organisée entre un Consommateur, personne physique, et un Commerçant à propos d'un litige de consommation. Ne sont pas considérés comme des litiges de consommation les litiges concernant les services d'intérêt général non économiques, les services de santé fournis par des professionnels de la santé aux patients pour évaluer, maintenir ou rétablir leur état de santé, y compris la prescription, l'administration et la fourniture de médicaments et de dispositifs médicaux et les prestataires publics de l'enseignement.

➔ La présente Charte ne s'applique pas lorsque sont pendantes des réclamations portées par le Consommateur devant le service clientèle du Professionnel, des négociations directes entre le Consommateur et le Professionnel, des tentatives de conciliation ou de médiation ordonnées par un tribunal saisi du litige de consommation ou encore des procédures introduites par un Professionnel contre un Consommateur.

CHAPITRE 3 – FONCTIONNEMENT DE LA MEDIATION DE LA CONSOMMATION

➔ Le Commerçant et le Consommateur peuvent se faire représenter ou assister par un tiers de leur choix à tous les stades du processus de médiation de la consommation. Il peut être convenu avec son groupement que le Commerçant soit accompagné ou représenté par une personne désignée par ce dernier. Les parties ne sont pas tenues de faire appel à un avocat. Néanmoins, elles ont la faculté, à leur charge, d'y recourir. Chaque partie peut également solliciter l'avis d'un expert dont les frais sont à sa charge. En cas de demande conjointe d'expertise, les frais sont partagés entre les parties.

➔ Sont de la compétence du Médiateur de la Consommation du Commerce Coopératif et Associé les seuls litiges, nationaux ou transfrontaliers, entre un Consommateur et un Commerçant, portant sur l'exécution d'un contrat de vente ou de fourniture de services.

➔ Le cas échéant, le Consommateur est informé dans un délai de **trois semaines** à compter de la réception du dossier comprenant tous les documents demandés par le Médiateur de la consommation, du caractère irrecevable de sa demande par une décision dûment motivée et insusceptible de recours

➔ Le Médiateur de la Consommation du Commerce Coopératif et Associé peut notamment considérer irrecevable un litige :

- Manifestement infondé ou abusif,
- Qui a été précédemment ou est actuellement examiné par un autre Médiateur de la consommation, une autre instance ou par un tribunal,

- Que le Consommateur ne justifie pas avoir tenté, au préalable, de résoudre directement auprès du Professionnel par une réclamation écrite selon les modalités prévues, le cas échéant, dans le contrat,
- Pour lequel le Consommateur a introduit sa demande auprès du Médiateur de la consommation dans un délai supérieur à un an à compter de la réclamation écrite auprès du Professionnel,
- Le Consommateur doit justifier d'avoir tenté, au préalable, de résoudre son litige directement auprès du Professionnel par une réclamation écrite selon les modalités prévues, le cas échéant, dans le contrat.
- Qui n'entre pas dans son champ de compétence.

→ Le Consommateur dépose sa demande de médiation de la consommation accompagnée de ses justificatifs sur l'interface de téléchargement intitulée www.mcca-mediation.fr. La demande doit contenir les éléments suivants permettant d'analyser la recevabilité de la demande :

- Réclamation écrite adressée au Commerçant (en veillant bien à respecter le délai qui lui est imparti pour y répondre)
- Preuve d'achat (facture, ticket de caisse) indiquant a minima le prix, le nom du point de vente, la date d'achat
- Exposé de la demande
- Coordonnées du demandeur (client ou représentant) et du vendeur :
 - Pour le demandeur : nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, adresse e-mail
 - Pour le vendeur : enseigne, adresse du point de vente, numéro de téléphone
- Dans la mesure du possible, les autres documents nécessaires à la compréhension de la demande (extrait de contrats, de clauses de garantie, etc.)

→ Ces éléments peuvent également être adressés par voie postale.

→ A réception du dossier comprenant tous les documents demandés, le Médiateur de la consommation informe le Consommateur, le Commerçant et tout tiers qui les assiste ou représente, de l'ouverture de la procédure et les informe qu'ils peuvent à tout moment et librement se retirer du processus.

→ La procédure de médiation de la consommation est d'une durée de 90 jours à compter de la réception d'un dossier recevable par le Médiateur de la consommation. Elle peut être prolongée par le Médiateur de la consommation en cas de litige complexe. Les parties sont alors informées de cette prolongation ainsi que de la durée prévue pour la clôture du litige.

→ Le recours à la médiation de la consommation est gratuit pour le Consommateur, quel que soit le montant du litige.

- Le Médiateur communique, à la demande de l'une des parties, tout ou partie des pièces du dossier. Le Médiateur peut recevoir les parties ensemble ou séparément. A défaut d'accord amiable entre elles, il leur propose une solution pour régler le litige.

- Le Médiateur de la consommation s'engage à signaler aux parties tout conflit d'intérêts dans les plus brefs délais, ainsi que de leur droit à s'opposer à la poursuite de sa mission. Si l'une ou l'autre des parties refuse en conséquence la poursuite de la médiation de la consommation, il est mis fin à celle-ci. Les parties peuvent également autoriser le Médiateur de la consommation à poursuivre sa mission.

CHAPITRE 4 – FIN DE LA MEDIATION DE LA CONSOMMATION

- Lorsque le Médiateur de la consommation propose une solution aux parties pour régler leur litige, l'absence de réponse à l'issue d'un délai de réflexion de 14 jours équivaut à un refus. Les parties sont libres d'accepter ou de refuser cette proposition. La participation au processus de médiation de la consommation n'exclut pas la possibilité d'un recours devant un tribunal. La proposition de solution peut être différente de la décision qui aurait été rendue par un juge. L'acceptation de la proposition engage juridiquement les parties selon les termes prévus dans cette proposition.

- La médiation de la consommation étant soumise au principe de confidentialité prévu à l'article L. 612-3 du code de la consommation, les constatations du Médiateur et les déclarations recueillies au cours de la médiation ne peuvent être divulguées aux tiers ni invoquées ou produites dans le cadre d'une instance judiciaire ou arbitrale sans l'accord des parties.

CHAPITRE 5 – SUIVI DE LA MEDIATION DE LA CONSOMMATION

- Le rapport annuel d'activité du Médiateur de la consommation est à disposition du public sur le site www.mcca-mediation.fr et renseigne notamment sur le nombre de litiges dont il a été saisi et leur objet, sur la proportion de litiges qu'il a refusé de traiter et la part en pourcentage des différents types de motifs de refus, et sur la durée moyenne nécessaire à la résolution des litiges.

Formulaire de saisine
du Médiateur du Commerce Coopératif et Associé

Pour un traitement plus rapide de votre demande, vous pouvez également saisir le Médiateur en ligne : www.mcca-mediation.fr !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Afin d'assurer la rapidité de votre dossier, merci de bien vouloir remplir l'ensemble des champs ci-dessous.

Date du recours au médiateur :

// VOS DEMARCHES PREALABLES

Le recours au Médiateur n'est possible que dans un délai de 12 mois suivant l'envoi **d'une réclamation écrite** auprès du commerçant puis du service client, selon les modalités prévues par l'enseigne, et uniquement si votre litige n'a pas été précédemment ou n'est pas actuellement examiné par un médiateur, une autre instance ou par un tribunal.

// LES COORDONNEES DES PARTIES A LA MEDIATION

Coordonnées du demandeur (client/représentant)

Civilité : Madame ☐ Monsieur ☐

Nom de l'instance [*si représentant*] :

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Téléphone :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Coordonnées du point de vente concerné :

Nb : en cas de doute, renseignez-vous en point de vente ou sur le site de vente en ligne.

Enseigne :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone :

Adresse e-mail :

// LE THEME DE VOTRE DEMANDE

Votre litige concerne :

Qualité ☐

Conditions promotionnelles ☐

Conformité ☐

Paiement ☐

Livraison ☐

Prestations contractuelles non fournies ☐

Autre [*préciser*] :

// LES RAISONS DE VOTRE DEMARCHE

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

☐ *Je déclare avoir pris connaissance de l'ensemble de mes droits figurant dans la Charte de la Médiation du Commerce Coopératif et Associé.*



Merci de joindre impérativement la copie des pièces justificatives suivantes concernant votre litige :

- Ensemble des **courriers échangés** avec le professionnel ;
- Preuve de **fin des procédures de réclamations préalables** le cas échéant (services réclamations/clients…selon l'enseigne) ;
- **Preuve d'achat** (facture, ticket de caisse) indiquant a minima le prix, le nom du point de vente, la date d'achat ;
- **Autres documents** nécessaires à la compréhension de la demande (extraits de contrats, CGV, clauses de garantie…)

ET DE L'ENVOYER PAR **COURRIER** (SANS AGRAFE) A :

Médiateur du Commerce Coopératif et Associé
FCA
77, rue de Lourmel
75015 Paris

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont exclusivement destinées à la procédure de médiation. La FCA est responsable du traitement des données destinées au Médiateur du Commerce Coopératif et Associé. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : Médiateur du Commerce Coopératif et Associé - FCA - 77, rue de Lourmel - 75015 Paris.

Greffe du Tribunal de Commercede Draguignan
PALAIS DE JUSTICE
11 RUE P CLEMENT
CS 60223
83006DRAGUIGNAN CEDEX

N° de gestion 2023B01221

Code de vérification : ZiygB5iYSP
https://controle.infogreffe.fr/controle

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

à jour au 15 juillet 2024

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro	979 881 620 R.C.S. Draguignan
Date d'immatriculation	05/10/2023
Dénomination ou raison sociale	**CHRYVANFU**
Forme juridique	Société par actions simplifiée
Capital social	1 000,00 Euros
Adresse du siège	84 Chemin des Vertus 83470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume
Activités principales	Prestations funéraires et la gestion de chambres funéraires, prestations de pompes funèbres, la thanatopraxie (qui porte sur les soins de conservation du défunt).
Durée de la personne morale	Jusqu'au 04/10/2122
Date de clôture de l'exercice social	31 décembre
Date de clôture du 1er exercice social	31/12/2023

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président

Dénomination	PYCLEM
Forme juridique	Société à responsabilité limitée à associé unique (Société à associé unique)
Adresse	25 Carraire de Delvieux Nord 83860 Nans-les-Pins
Immatriculation au RCS, numéro	909 219 743 RCS Draguignan

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement	725 Avenue Sainte-Catherine 83560 Rians
Activité(s) exercée(s)	Prestations funéraires et la gestion de chambres funéraires, prestations de pompes funèbres, la thanatopraxie.
Date de commencement d'activité	26/07/2023
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

Le Greffier

TRIBUNAL DE COMMERCE * DRAGUIGNAN *

FIN DE L'EXTRAIT

PRÉFET
DU VAR
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau des élections et de la réglementation générale

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° DCL/BERG/2024/356 du 13 SEP. 2024
portant habilitation dans le domaine funéraire
de la chambre funéraire « Maison funéraire Provence Verte »
725 Avenue Sainte-Catherine – 83560 RIANS

Habilitation N° 24-83-0280

Le Préfet du Var,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2008-1350 du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire ;

Vu le décret du Président de la République du 13 juillet 2023, portant nomination de Monsieur Philippe MAHE, préfet du Var ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2024/14/MCI du 12 avril 2024 portant délégation de signature à Monsieur Lucien GIUDICELLI, secrétaire général de la préfecture du Var ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2023/52/MCI du 21 août 2023 portant délégation de signature à Monsieur Thibaut DARGON, directeur de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture du Var ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DCL/BERG/2024/43 du 4 avril 2024, portant autorisation de création d'une chambre funéraire – 725 Avenue Sainte Catherine – 83560 RIANS ;

Vu le rapport de vérification de la chambre funéraire établi par l'organisme bureau Véritas du 27 mai 2024 ;

Vu la demande formulée par Monsieur Pierre-Yavan JUILLE, représentant légal, suite à la création d'une chambre funéraire d'obtenir l'autorisation de gérer et d'utiliser une chambre funéraire **« Maison funéraire Provence Verte »,** située 725 Avenue Sainte-Catherine à RIANS (83560) ;

Considérant la complétude du dossier ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRÊTE

Article 1 : La chambre funéraire **« Maison funéraire Provence Verte »,** située 725 Avenue Sainte-Catherine à Rians (83560), exploitée par la SAS CHRYVANFU, sis 84 Chemin des Vertus à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (83470) et dont le représentant légal est Monsieur Pierre-Yvan JUILLE, est habilitée pour exercer les activités suivantes :

6 - Gestion et utilisation d'une chambre funéraire.

Article 2 : L'habilitation porte le numéro **24-83-0280.**

Article 3 : La présente habilitation prendra effet à compter de sa date de signature, pour une durée de **cinq ans.**

Pour solliciter le renouvellement de la présente habilitation, le bénéficiaire devra faire parvenir sa demande en préfecture au plus tard deux mois avant sa date de fin de validité.

Article 4 : Conformément aux articles L.2223-25 et R.2223-64, D.2223-87 du code général des collectivités territoriales, et à défaut de la production, dans les meilleurs délais, des justificatifs de conformité des équipements, la présente habilitation pourra être suspendue pour une durée maximale d'un an ou retirée, après mise en demeure, pour les motifs suivants :

- non-respect des conditions de sa délivrance telles qu'elles sont définies par les dispositions du code général des collectivités territoriales ;
- non exercice ou cessation d'exercice des activités au titre desquelles elle a été délivrée ;
- atteinte à l'ordre public ou danger pour la salubrité publique.

Dans les cas où le bénéficiaire est un délégataire, le retrait d'habilitation entraîne la déchéance des délégations.

Article 5 : Le secrétaire général de la préfecture du Var est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Var et dont une copie sera adressée au maire de la commune de Rians pour information.

Toulon, le 13 SEP. 2024

Pour le préfet et par délégation,
le directeur de la citoyenneté
et de la légalité,

Thibaut DARGON

Dans un délai de deux mois à compter de la date de la notification ou de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture, les recours suivants peuvent être introduits conformément aux dispositions des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative :

- un recours gracieux, adressé à :
 M. le Préfet du Var - Boulevard du 112ème régiment d'infanterie - CS 31209 - 83070 TOULON CEDEX
- un recours hiérarchique, adressé au(x) ministre(s) concerné(s) ;

Dans ces deux cas, le silence de l'Administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.
Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

- un recours contentieux, en saisissant le Tribunal Administratif de Toulon : 5 rue Racine -BP 40510 - 83 041 TOULON CEDEX 9

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télécours » accessible par le site internet www.telecours.fr.

PRÉFET
DU VAR
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau des élections et de la réglementation générale

LISTE DES RÉGIES, ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS HABILITÉES À PRATIQUER DES OPÉRATIONS FUNÉRAIRES
Classement par ordre alphabétique des communes – Mise à jour le 20 février 2025

(*)
1 Transport de corps avant et après mise en bière
2 Organisation des obsèques
3 Soins de conservation
4 Fourniture des housses, cercueils et accessoires intérieur et extérieur ainsi que des urnes cinéraires
5 Abrogé
6 Gestion et utilisation d'une chambre funéraire
7 Fourniture des corbillard et voitures de deuil
8 Fourniture de personnels et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations
9 Gestion et utilisation d'un crématorium

Nom de l'établissement	N°habilitation	Activités (*)	Adresse	Code postal	Ville	Courriel de l'établissement	Téléphone
POMPES FUNEBRES AUPS	23-83-0064	1;2;7;8	Place Frédéric Mistral	83630	AUPS	aups.mairie@wanadoo.fr	04 94 70 00 07
TROCHU Grégory	21-83-0236	8	715 boulevard de l'Escourche	83160	BANDOL	mt2075@gmail.com	06 37 93 23 05
POMPES FUNEBRES DE FRANCE	21-83-0233	1;2;3;4;7;8	229 boulevard de Marseille	83160	BANDOL	severine.joly@delasse.fr	04 94 30 10 30
POMPES FUNEBRES MARTIAL	21-83-0230	1;2;3;4;7;8	1 rue d'Alsace	83160	BANDOL	pf.martial@hotmail.fr	04 94 29 98 18
CHAMBRE FUNERAIRE – MAISON FUNERAIRE	20-83-0193	6	Cimetière de Vallongue - Allée Jean MOULIN	83160	BANDOL	alexia.chiapello@bandol.fr	04 94 07 83 13
J M B VILLEPINTE FUNERAIRE	24-83-0039	1;2;3;4;7;8	312 avenue du 11 novembre 1918	83160	BANDOL	jmb829@orange.fr	04 94 34 89 64
JMB SERVICES FUNERAIRES	24-83-0285	1;2;3;4;7;8	312 avenue du 11 novembre 1918	83160	BANDOL	jmb829@orange.fr	04 94 26 22 67
MAISON FUNERAIRE	20-83-0164	6	629 boulevard du Levant	83230	BORMES-LES-MIMOSAS	secretariat.ogs@ville-bormes.fr	04 94 05 34 53
ROBLOT	20-83-0126	1;2;3;7;8	71 boulevard du Levant	83230	BORMES-LES-MIMOSAS	A06318@ogf.fr	04 94 98 74 82
POMPES FUNEBRES FEMENIA - MAISON COMBA	20-83-0147	1;2;3;4;7;8	28 boulevard du Levant	83230	BORMES-LES-MIMOSAS	agence.bormes-les-mimosas@maisonfemenia.com	04 94 71 29 12
LA MAISON DES OBSEQUES	21-83-0238	1;2;3;4;7;8	3 rue du petit paradis	83170	BRIGNOLES	brignoles@lamaisondesobseques.fr	04 94 77 84 64
ROBLOT	20-83-0123	1;2;3;4;6;7;8	68 avenue du Souvenir Français	83170	BRIGNOLES	a06306@ogf.fr	04 94 69 06 92
POMPES FUNEBRES LE PAPILLON	22-83-0261	1;2;3;4;7;8	134 Avenue de la Burlière	83170	BRIGNOLES	brignoles@lepapillon83.fr	04 94 06 08 08
POMPES FUNEBRES LE PAPILLON	24-83-0271	6	134 Avenue de la Burlière	83170	BRIGNOLES	brignoles@lepapillon83.fr	04 94 04 18 18
POMPES FUNEBRES CLAUDE PIANETTI	20-83-0161	1;2;3;4;7;8	Boulevard Saint-Louis	83170	BRIGNOLES	agence.brignoles@pf-pianetti.fr	04 94 69 40 40
PRATS FUNERAIRE	18-83-0018	1;2;3;4;7;8	1 rue maréchal Foch	83670	CARCES	pfprats@gmail.com	04 94 69 16 76
POMPES FUNEBRES MARBRERIE PAUL	24-83-0270	1;2;3;4;7;8	3 rue Maréchal Joffre	83670	CARCES	pfmpaul2@gmail.com	09 83 21 01 26 06 66 30 92 04
POMPES FUNEBRES SIGNORET	20-83-0013	1;2;3;4;7;8	36 Rue Jean Jaurès	83320	CARQUEIRANNE	pf.signoret@wanadoo.fr	04 94 58 66 95
MAISON FUNERAIRE CAVALAIRE	19-83-40	6	Place Benjamin Gallard	83240	CAVALAIRE-SUR-MER	annexepm@cavalaire.fr	04 94 71 83 90
POMPES FUNEBRES DU GOLFE	21-83-0108	1;2;3;4;7;8	346 avenue des Alliés	83240	CAVALAIRE-SUR-MER	agence.cavalaire@pfdugolfe.com	04 94 71 47 41
PFG SERVICES FUNERAIRES	21-83-0242	1;2;3;4;7;8	94 rue Pierre Ramel	83240	CAVALAIRE-SUR-MER	A06324@ogf.frOceane.maugin@ogf.fr	04 94 89 50 96

Nom de l'établissement	N°habilitation	Activités (*)	Adresse	Code postal	Ville	Courriel de l'établissement	Téléphone
VAR AZUR FUNERAIRE – SARL ELEGIE	21-83-0236	1;2;3;4;7;8	312 avenue des Alliés	83240	CAVALAIRE-SUR-MER	cavalaire@varazur-funeraire.fr	04 94 64 64 46 0800 181 700
POMPES FUNEBRES COSTA - VARAZUR FUNERAIRE	20-83-0140	1;2;3;4;6;7;8	3 rue Nationale	83310	COGOLIN	cogolin@varazur-funeraire.fr	04 94 54 64 46
ROC ECLERC	22-83-0087	1;2;3;4;7;8	81 rue Carnot	83310	COGOLIN	agence.cogolin@roc-eclerc.fr	04 94 54 63 71
POMPES FUNEBRES MARBRERIE PAUL	21-83-0218	1;2;3;4;7;8	13 rue d'Antoine	83670	COTIGNAC	pfmpeu2@gmail.com	06 66 30 92 04
POMPES FUNEBRES DU BESSILLON	23-83-0074	1;2;3;4;7;8	7 bis rue Léon Gérard	83670	COTIGNAC	pfbessillon@gmail.com	04 94 77 74 51
POMPES FUNEBRES LE PAPILLON	21-83-0234	1;2;3;4;7;8	14b avenue Gabriel Péri	83390	CUERS	papillon.var@lepapillon83.fr	04 94 21 12 11
MAISON COMBA	20-83-0202	1;2;3;4;6;7;8	Rue du Souvenir Français – Quartier Saint Roch	83392	CUERS	agence.cuers@maisoncomba.com	04 94 28 60 95
SOCIETE NOUVELLE L'OURSON BLEU	19-83-0162	1	14 bis avenue Gabriel Péri	83390	CUERS	ourson.bleu@loudene.fr	04 94 28 61 30
CREMATORIUM DE CUERS	24-83-0196	9	Rue du Souvenir Français - Quartier Saint-Roch	83390	CUERS	contact@crematoriumcuers.fr	04 94 28 60 69
POMPES FUNEBRES MANZO B&L	21-83-0243	1;2;3;4;6;7;8	2 place Melffret	83300	DRAGUIGNAN	pfmanzo@hotmail.fr	04 94 39 84 56
ROC ECLERC	21-83-0225	1;2;3;4;7;8	19 boulevard Jean Jaurès	83300	DRAGUIGNAN	agence.draguignan@roc-eclerc.fr	04 98 10 09 46
LES POMPES FUNEBRES DU VAR	20-83-0182	1;2;3;4;7;8	9 boulevard Clemenceau	83300	DRAGUIGNAN	pfduvar@gmail.com	04 98 09 27 72
POMPES FUNEBRES CLAUDE PIANETTI	20-83-0154	1;2;3;4;7;8	68 boulevard John Kennedy	83300	DRAGUIGNAN	agence.draguignan@pf-pianetti.fr	04 94 47 06 82
POMPES FUNEBRES MANZO B&L	24-83-0030	1;2;3;4;7;8	9 boulevard Jean Jaurès	83300	DRAGUIGNAN	pf.manzo@hotmail.fr	04 94 39 84 56
SERGE ROSSETTI POMPES FUNEBRES ET MARBRERIE	24-83-0034	1;2;3;4;7;8	46 boulevard John Kennedy	83300	DRAGUIGNAN	agence-draguignan-1@pfg.fr	04 98 10 64 64
ROSSETTI SERGE ET FILS	24-83-0035	6	Boulevard Caussemille – ZI des Incapis	83300	DRAGUIGNAN	edouard.delcourte@ogf.fr	04 92 98 39 16
POMPES FUNEBRES VAR EST DRAGUIGNAN	22-83-0263	1;2;3;4;7;8	4 place Pasteur	83300	DRAGUIGNAN	agence-draguignan-2@dignite.fr	04 94 68 62 32
Marbrerie Ets PIERA	22-83-0249	8	372 A Chemin du Puits de la Grette	83440	FAYENCE	ets-piera@orange.fr	06 10 90 08 32
POMPES FUNEBRES PIERA	24-83-0284	1;2;3;4;7;8	8 Boulevard Gambetta	83440	FAYENCE	pompesfunebresplera@orange.fr	04 94 84 37 26
CHOIX FUNERAIRE – CRISTAL POMPES FUNEBRES	24-83-0279	1;2;3;4;7;8	8 avenue de la Libération	83136	FORCALQUEIRET	pforistalie@gmail.com	09 94 722 722
POMPES FUNEBRES CRISTOL GHIO	20-83-0203	1;2;3;4;6;7;8	552 avenue André Léotard	83600	FREJUS	agence.frejus@pf-cristol.fr	04 94 53 71 22
POMPES FUNEBRES DU VAR	22-83-0260	1;2;3;4;7;8	46 Place Paul Albert Février	83600	FREJUS	pfduvar@gmail.com	06 74 63 20 22
ROC ECLERC	20-83-0169	1;2;3;4;7;8	699 avenue maréchal de Lattre de Tassigny	83600	FREJUS	agence.frejus@funecap.com	04 98 13 25 62
SERVICE CATHOLIQUE DES FUNERAILLES DU VAR	20-83-0038	1;2;3;4;7;8	432 avenue du maréchal de Lattre de Tassigny	83600	FREJUS	accueil.83@s-c-f.org	04 94 83 46 51
PFG SERVICES FUNERAIRES	20-83-0121	1;2;3;4;7;8	390 rue Joseph Aubenas	83600	FREJUS	agence-frejus-1@pfg.fr	04 94 53 82 10
HORIZON MARBRERIE	24-83-0278	8	Immeuble le Paladien – Bât. B – Port Fréjus 36 place Del Doufin	83600	FREJUS	horizon.marbrerie@gmail.com	07 86 72 16 13
POMPES FUNEBRES VAR EST FREJUS	22-83-0254	1;2;3;4;6;7;8	850 avenue maréchal de Lattre de Tassigny	83600	FREJUS	agence-frejus-2@dignite.fr	04 94 53 01 32
POMPES FUNEBRES HERMES	23-83-0258	1;2;3;4;7;8	416 avenue de Lattre de tassigny	83600	FREJUS	pf.hermes83@gmail.com	04 98 21 47 54
POMPES FUNEBRES DE FRANCE	25-83-0286	1;2;3;4;7;8	1668 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny	83600	FREJUS	frejus@pfdefrance.com	04 83 73 45 25
POMPES FUNEBRES COSTA	20-83-0189	1;2;3;4;7;8	Lieu dit Quartier Saint-André	83560	GASSIN	gassin@varazur-funeraire.fr	0800 181 700
POMPES FUNEBRES DU GOLFE	24-83-0066	1;2;3;4;6;7;8	ZA la Grand Pont – 566 Avenue de l'Héliport	83310	GRIMAUD	agence.grimaud@pfdugolfe.com	04 94 79 55 90
EURO MEDICAL VAR MEDICAL	22-83-0102	1;7;8	55 avenue Gambetta	83400	HYERES	fournisseurs.upm@loudene.fr	04 94 01 24 24
POMPES FUNEBRES DE FRANCE – PF DELESSE	21-83-0099	1;2;3;4;7;8	81 avenue Alphonse Denis	83400	HYERES	joelle.auphan@delesse.fr	04 94 91 86 19
MAISON FUNERAIRE OGF	21-83-0223	6	28 chemin de la Ritorte	83400	HYERES	e06305@ogf.fr	04 94 35 64 21
SANTAITI	21-83-0113	4;8	36 chemin de la Ritorte	83400	HYERES	contact@santaiti.fr	04 94 35 35 89

Nom de l'établissement	N°habilitation	Activités (*)	Adresse	Code postal	Ville	Courriel de l'établissement	Téléphone
SERVICE FUNERAIRE VAROIS	21-83-0166	8	3 allée des Trachycarpus	83400	HYERES	sfv@lemontrear.fr	06 67 35 69 26
HOMMAGES pompes funèbres varoises	20-83-0177	1;2;3;4;7;8	5 rue du docteur Roux Seignoret Place Clemenceau	83400	HYERES	hyeres@pf-hommages.fr	04 83 42 19 62
ROC ECLERC – PF PASCAL LECLERC	20-83-0145	1;2;3;4;7;8	7 rue du docteur Roux Signoret	83400	HYERES	agence.hyeres@roc-eclerc.fr	04 94 35 39 36
ROBLOT	20-83-0128	1;2;3;4;7;8	17 place de la République	83400	HYERES	e06309@ogf.fr	04 94 65 18 36
LE TREFLE	19-83-0159	1;2;3;4;7;8	Angle Gambetta et avenue du 8 mai 1945	83400	HYERES	fournisseurs.trefle@loudene.fr	04 94 27 31 31
POMPES FUNEBRES LE PAPILLON	19-83-0160	1;2;3;4;7;8	Angle Gambetta et avenue du 8 mai 1945	83400	HYERES	hyeres@lepapillon83.fr	04 94 01 24 24
POMPES FUNEBRES LE PAPILLON	22-83-0262	1;2;3;4;7;8	Chemin de Forgeron	83400	HYERES	hyeres@lepapillon83.fr	06 20 73 74 61
HAIRON FLORIAN	24-83-0276	8	252 chemin des Ourrèdes	83400	HYERES	haironflorian@outlook.fr	06 63 93 66 69
PF DAGUENET – ACCOMPAGNEMENT FUNERAIRE VAROIS	22-83-0080	1;2;3;4;7;8	101 avenue Alphonse Denis	83400	HYERES	gestion@pfdaguenet.fr	04 94 91 64 33
CHAMBRE FUNERAIRE DE L'ESTAGNOL	19-83-0179	6	5 Impasse Lavoisier - La Moutonne	83260	LA CRAU	pf.signoret@wanadoo.fr	04 94 58 66 95
MAISON COMBA	22-83-0085	1;2;3;4;7;8	7 rue Renaude	83260	LA CRAU	agence.lacrau@maisoncomba.com	04 94 08 30 74
MAISON COMBA	20-83-0149	1;2;3;4;7;8	122 rue République	83210	LA FARLEDE	agence.lafarlede@maisoncomba.com	04 94 33 00 21
LES LIENS DU DEUIL	21-83-0240	2;8	58 rue des Myosotis	83130	LA GARDE	lesliensdudeuil@yahoo.com	06 86 62 27 14
HOMMAGES pompes funèbres varoises	21-83-0239	1;2;3;4;7;8	9 Avenue Sadi Carnot	83130	LA GARDE	lagarde@pf-hommages.fr	04 83 42 19 63
POMPES FUNEBRES MISTRE-DURBANO	20-83-0142	1;2;3;4;7;8	28 rue Jean-Baptiste Lavéne	83130	LA GARDE	agence.la-garde@mistre-durbano.fr	04 94 21 95 12
MARBRERIE FREDIANI	20-83-0120	8	264 montée du Thouar	83130	LA GARDE	marbre.frediani@yahoo.fr	04 94 75 78 55
POMPES FUNEBRES DE FRANCE – DELESSE	24-83-0047	1;2;3;4;7;8	6 rue Jean-Baptiste Lavena	83130	LA GARDE	catherine.greco@delesse.fr	04 94 13 03 03
LE PAPILLON	25-83-0290	1;2;3;4;7;8	18 Avenue Gabriel Péri – Résidence le Saint Marcel	83130	LA GARDE	magali.acquaviva@loudene.fr	04 84 88 06 06
PFG-SERVICES FUNERAIRES	21-83-0231	1;2;3;4;7;8	7 rue du maréchal Foch	83250	LA LONDE-LES-MAURES	e06323@ogf.fr	04 94 58 11 44
MAISON COMBA	21-83-0109	1;2;3;4;7;8	8 avenue du maréchal FOCH	83250	LA LONDE-LES-MAURES	agence.la-londe@maisonfermenia.com	04 94 20 48 03
CHAMBRE FUNERAIRE DE LA COMMUNE DE LA LONDE-LES-MAURES	20-83-0194	6	Lieu-dit rue des tennis	83250	LA LONDE-LES-MAURES	direction.generale@lalondelesmaures.fr	04 94 01 55 00
VAR AZUR FUNERAIRE – SARL ELEGIE	19-83-0025	1;2;3;4;7;8	7 rue Joseph Laura	83250	LA LONDE-LES-MAURES	lalonde@varazur-funeraire.fr	0 800 18 17 00
OGF	21-83-0232	6	4 rue Charles Gounod	83500	LA SEYNE-SUR-MER	e06309@ogf.fr	04 94 10 82 82
CREMATORIUM DE LA SEYNE SUR MER	20-83-0217	9	715 avenue Robert Brun	83500	LA SEYNE-SUR-MER	pfevesque@wanadoo.fr	04 94 06 56 56
AMBULANCES URGENCE PARAMEDIC	21-83-0103	1;2;7;8	620 avenue Marcel Paul	83500	LA SEYNE-SUR-MER	fournisseurs.upm@loudene.fr	04 94 23 16 16
FUNERAL	21-83-0171	8	1233 chemin du Rouquier - Pas de Loup	83500	LA SEYNE-SUR-MER	funeralpf@gmail.com	06 65 97 27 69
CIGLI JEROME	21-83-0186	8	2 avenue Henri Pétin	83500	LA SEYNE-SUR-MER	jcfuneraire83@gmail.com	06 68 15 47 67
POMPES FUNEBRES LEVEQUE	20-83-0136	1;2;3;4;6;7;8	11 avenue du docteur Mazen	83500	LA SEYNE-SUR-MER	pfevesque@wanadoo.fr	04 94 10 88 00
PRESTATION SERVICE DOMINGUEZ ALLAN	20-83-0175	8	62 place Jean-Philippe Rameau	83500	LA SEYNE-SUR-MER	allan230999@gmail.com	06 64 95 78 55
POMPES FUNEBRES ET MARBRERIE MAFUOCI	20-83-0131	1;2;3;4;7;8	6 place du Souvenir Français	83500	LA SEYNE-SUR-MER	e06311@ogf.fr	04 94 94 88 81
POMPES FUNEBRES DE FRANCE	20-83-0117	1;2;3;4;7;8	27 square Guelard	83500	LA SEYNE-SUR-MER	annemarie.decerio@delesse.fr	04 94 41 14 62
POMPES FUNEBRES ET MARBRERIE MICHEL	20-83-0130	1;2;3;4;7;8	Avenue du docteur Mazen - Le Jean Bart	83500	LA SEYNE-SUR-MER	e06309@ogf.fr	04 94 10 82 82
OGF	21-83-0232	6	4 rue Charles Gounod	83500	LA SEYNE-SUR-MER	e06309@ogf.fr	04 94 10 82 82
POMPES FUNEBRES NH INTERNATIONAL	23-83-0072	1;2;4;7;8	271 chemin de Monelret	83500	LA SEYNE-SUR-MER	pfnh83@gmail.com	06 22 93 18 96

Nom de l'établissement	N°habilitation	Activités (*)	Adresse	Code postal	Ville	Courriel de l'établissement	Téléphone
PFG SERVICES FUNERAIRES	22-83-0083	1;2;3;4;7;8	8 avenue Hugues Cléry	83500	LA SEYNE-SUR-MER	e06319@ogf.fr	04 94 30 89 56
POMPES FUNEBRES PASCAL LECLERC	22-83-0089	1;2;3;4;7;8	2 avenue du docteur Mazen	83500	LA SEYNE-SUR-MER	agence.la-seyne@pascal-leclerc.com	04 94 06 18 74
POMPES FUNEBRES LE PAPILLON + CHAMBRE FUNERAIRE	24-83-0091	1;2;3;4;6;7;8	697 avenue maréchal Alphonse Juin	83500	LA SEYNE-SUR-MER	maisonfuneraire@lepapillon83.fr	04 94 64 64 64
OLEA SERVICES FUNERAIRES	22-83-0097	3	51 avenue des anciens combattants d'Indochine	83500	LA SEYNE-SUR-MER	oleaservicesfunerailres@gmail.com	09 83 25 97 27
STE D'EXPLOITATION LE TREFLE	24-83-0049	1;2;3;4;7;8	620 avenue Marcel Paul	83500	LA SEYNE-SUR-MER	fournisseurs.trefle@loudane.fr	04 94 27 31 31
POMPES FUNEBRES LE PAPILLON	23-83-0264	1;2;3;4;7;8	620 avenue Marcel Paul	83500	LA SEYNE-SUR-MER	laseyne.siege@lepapillon83.fr	04 94 06 08 08
POMPES FUNEBRES ROGER	23-83-0260	1;2;3;4;7;8	8 avenue du Docteur Mazen	83500	LA SEYNE-SUR-MER	pompesfunebres83@gmail.com	06 48 56 67 40
ACCUEIL FUNERAIRE F. LECELRC	23-83-0261	1;2;3;4;7;8	34 Avenue Docteur Mazen	83500	LA SEYNE-SUR-MER	patrick.henning@orange.fr	04 94 06 70 12
HOMMAGES pompes funèbres variolses	23-83-0265	1;2;3;4;7;8	Chemin de la Seyne à Bastian Lot. 2 et 4	83500	LA SEYNE-SUR-MER	laseyne@pfhommages.fr	04 94 23 99 11
ROC ECLERC	20-83-0176	1;2;3;4;7;8	180 avenue du docteur Tremollières Le carré Jean Jaurès	83160	LA VALETTE-DU-VAR	agence.lavalletteduvar@roc-eclerc.fr	04 94 01 49 94
POMPES FUNEBRES DE FRANCE	20-83-0118	1;2;3;4;7;8	26 avenue du Char Verdun	83160	LA VALETTE-DU-VAR	severine.joly@delesse.fr	04 94 23 00 44
FIGON NOEL	21-83-0170	8	7 avenue Saint-Louis	83330	LE BEAUSSET	noel.figon@gmail.com	06 60 08 67 99
POMPES FUNEBRES DE FRANCE	21-83-0224	1;2;3;4;7;8	37 rue Portalis	83330	LE BEAUSSET	lebeausset@pfdefrance.com	04 94 84 04 96
LES TERRES DE FRANCE	20-83-0192	6	125 avenue du Souvenir Français	83330	LE BEAUSSET	comptabilite@delesse.fr	06 61 21 65 29
POMPES FUNEBRES CLAUDE PIANETTI	21-83-0173	1;2;3;4;7;8	Route nationale 7 – Cap 7	83340	LE CANNET-DES-MAURES	agence.le-cannet-des-maures@pfpianetti.fr	04 94 60 84 08
ROC ECLERC	21-83-0241	1;2;3;4;7;8	218 rue des Micocouliers	83330	LE CASTELLET	agence.lecastellet@roc-eclerc.fr	04 94 94 47 88
ABG SERVICE FUNERAIRE	24-83-0065	1;2;3;4;7;8	15 Impasse des Genêts	83330	LE CASTELLET	abghitti@yahoo.fr	06 24 48 64 00
VAR AZUR FUNERAIRE – SARL ELEGIE	19-83-0026	1;2;3;4;7;8	Avenue des Iliares - Le Santa Cruz	83980	LE LAVANDOU	lelavandou@varazur-funeraire.fr	0 800 18 17 00
POMPES FUNEBRES DELESSE	20-83-0212	1;2;3;4;7;8	RN 7 -Quartier les Liebauds	83340	LE LUC EN PROVENCE	deborah.depuels@delesse.fr	04 94 19 76 88
POMPES FUNEBRES BRUNO	22-83-0256	1;2;3;4;6;7;8	965 boulevard de la Libération	83490	LE MUY	p-f.bruno@orange.fr	04 94 45 19 20
POMPES FUNEBRES SIGNORET	19-83-0014	1;2;3;4;7;8	Rue Paul Flamenco et angle rue Gabriel Péri	83220	LE PRADET	pfsignoret.pradet@orange.fr	04 94 08 07 97
POMPES FUNEBRES LE PAPILLON	25-83-0289	1;2;3;4;7;8	19 Rue Maréchal Juin – Les Jardinières	83220	LE PRADET	magali.acquaviva@loudane.fr	04 94 06 08 08
POMPES FUNEBRES CLAUDE PIANETTI	20-83-0152	1;2;3;4;7;8	20 rue de l'Eglise	83510	LORGUES	agence.lorgues@pf-pianetti.fr	04 94 73 94 58
POMPES FUNEBRES DE FRANCE	20-83-0044	1;2;3;4;7;8	Place de l'Eglise	83510	LORGUES	deborah.depuels@delesse.fr	04 94 19 76 89
COMMUNE DE LORGUES	19-83-0158	1;2;7;8	Cours de la République	83510	LORGUES	etat-civil@lorgues.fr	04 94 85 92 92
POMPES FUNEBRES INFINITY	21-83-0229	1;2;3;4;7;8	Quartier le Plan Occidental RD 562	83440	MONTAUROUX	contact@pompes-funebres-infinity.com	04 83 11 19 54
CHAMBRE FUNERAIRE – FUNECAP SUD EST	24-83-0274	6	Lieu dit Le Plan Occidental	83440	MONTAUROUX	funerarium.montauroux@funecap.com	06 72 52 43 31
POMPES FUNEBRES COLLOMP	24-83-0275	1;2;3;4;7;8	RD 562 – Chemin de la Fondurance	83440	MONTAUROUX	agence.montauroux@pf-collomp.fr	04 94 39 84 84
ALLIO Jeremy	22-83-0246	8	7 rue de la Mairie	83860	NANS-LES-PINS	jeremy.allio@gmail.com	06 43 06 61 79
CHOIX FUNERAIRE – POMPES FUNEBRES CRISTAL	21-83-0201	1;2;3;4;7;8	1 route de Marseille	83860	NANS-LES-PINS	pfcristalle@gmail.com	04 94 72 27 22
PRATS FUNERAIRE	19-83-0020	1;2;3;4;7;8	15 cours général de Gaulle	83860	NANS-LES-PINS	pfprats@gmail.com	04 94 69 16 75
POMPES FUNEBRES MISTRE	20-83-0141	1;2;3;4;6;7;8	142 chemin Clos du Haut	83190	OLLIOULES	agence.ollioules@pf-mistre.fr	04 94 89 00 03
ENVIES DE PIERRE	23-83-0061	4;8	140 Chemin de la Castellane	83190	OLLIOULES	contact@enviesdepierre.fr	04 22 44 02 55 06 26 16 66 20
PFG SERVICES FUNERAIRES	24-83-0269	1;2;4;6;7;8	762 Avenue Jean Monnet	83190	OLLIOULES	agence-ollioules-1@pfg.fr	04 94 01 60 93

Nom de l'établissement	N°habilitation	Activités (*)	Adresse	Code postal	Ville	Courriel de l'établissement	Téléphone
POMPES FUNEBRES DE PIERREFEU	21-83-0174	1;2;3;4;7;8	5 rue Gabriel Péri	83390	PIERREFEU-DU-VAR	pfpierrefeu@gmail.com	04 94 33 70 07
POMPES FUNEBRES DES ANGES	20-83-0210	1;2;3;4;7;8	561 route de Trets	83910	POURRIERES	pfdesanges@gmail.com	09 50 29 02 28 06 99 40 10 39
POMPES FUNEBRES HERMES	23-83-0268	1;2;3;7;8	369 rue du Général de Gaulle	83480	PUGET-SUR-ARGENS	pf.hermes83@gmail.com	04 98 12 52 77
CHOIX FUNERAIRE – POMPES FUNEBRES CRISTAL	22-83-0098	1;3;4;7;8	725 avenue Sainte Catherine	83560	RIANS	pfcristalle@gmail.com	04 94 04 80 80
MAISON FUNERAIRE PROVENCE VERTE	24-83-0280	6	725 avenue Sainte Catherine	83560	RIANS	pfcristalle@gmail.com	04 94 722 722
RICHARD TATU	24-83-0019	3	32 rue Saint-Eloi	83620	ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS	richard-tatu@gmail.com	06 84 14 62 84
PF DU ROCHER	22-83-0257	1;2;3;4;7;8	9 avenue Gabriel Péri	83620	ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS	pfd.rocher@orange.fr	04 94 81 28 93
OGF	20-83-0187	6	421 avenue d'Arqueir	83270	SAINT-CYR-SUR-MER	a06320@ogf.fr	04 94 26 31 81
POMPES FUNEBRES DE FRANCE	20-83-0215	1;2;3;4;7;8	6 avenue Pasteur	83270	SAINT-CYR-SUR-MER	michelle.naval@delesse.fr	04 94 08 10 10
POMPES FUNEBRES VIALES	20-83-0125	1;2;3;4;7;8	13 rue de la République	83270	SAINT-CYR-SUR-MER	a06320@ogf.fr	04 94 26 31 81
LA MAISON DES OBSEQUES	21-83-0237	1;2;3;4;7;8	3 place de l'hôtel de ville	83470	SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME	stmaximin@lamaisondesobseques.fr	04 94 800 991
PRATS FUNERAIRE	21-83-0206	1;2;3;4;7;8	1 place de la Victoire	83470	SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME	pfprats@gmail.com	04 94 69 16 76
PFG - SERVICES FUNERAIRES	20-83-0129	1;2;3;4;7;8	235 avenue Gabriel Péri	83470	SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME	A06307@ogf.fr	04 94 78 04 57
CHOIX FUNERAIRE – POMPES FUNEBRES CRISTAL	24-83-0272	1;2;3;4;7;8	84 Chemin des Vertus	83470	SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME	pfcristalle@gmail.com	04 94 722 722
ACCUEIL FUNERAIRE F. LECLERC	23-83-0266	1;2;4;7;8	27 Hameau Colbert	83470	SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME	patrick.henning@orange.fr	06 25 46 26 58
PRATS FUNERAIRE	23-83-0267	1;2;3;4;6;7;8	Chemin de Bonneval	83470	SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME	pfprats@gmail.com	04 94 69 16 76
SOCIETE VAROISE D'HYGIENE FUNERAIRE	21-83-0106	3	41 avenue Anatole France	83700	SAINT-RAPHAEL	paul.vuillot@orange.fr	06 70 86 46 98
POMPES FUNEBRES DU VAR EST	22-83-0265	1;2;3;4;7;8	197 avenue du général Leclerc	83700	SAINT-RAPHAEL	agence-saintraphael-2@dignite.fr	04 94 51 60 67
POMPES FUNEBRES CRISTOL GHIO	21-83-0107	1;2;3;4;7;8	765 boulevard Jean Moulin	83700	SAINT-RAPHAEL	agence.saint-raphael@pf-cristol.fr	04 94 53 96 22
LA SOCIETE DU CREMATORIUM DE ST RAPHAEL	23-83-0036	9	Boulevard de l'Aspé	83700	SAINT-RAPHAEL	saintraphael@crematoriums.fr	04 94 17 63 10
ROBLOT	19-83-43	1;2;3;4;7;8	216 avenue du Général Leclerc	83700	SAINT-RAPHAEL	agence-saintraphael-1@roblot.fr	04 94 83 45 45
POMPES FUNEBRES MUNICIPALES	22-83-0093	1;2;4;7;8	1 cours Louis Blanc	83640	SAINT-ZACHARIE	secretariat.police@st-zacharie.fr	04 42 32 63 32
POMPES FUNEBRES MAXIMOISES – VAR AZUR FUNERAIRE	22-83-0100	1;2;3;4;7;8	4 rue Jules Michelet	83120	SAINTE-MAXIME	stemaxime@varazur-funeraire.fr	0 800 18 17 00
POMPES FUNEBRES DU GOLFE	20-83-0146	1;2;3;4;7;8	4 Avenue de Lattre de Tassigny	83120	SAINTE-MAXIME	agence.sainte-maxime@pfdugolfe.com	04 94 96 17 00
POMPES FUNEBRES LE PAPILLON	23-83-0069	1;2;3;4;7;8	26 rue du Commerce	83120	SAINTE-MAXIME	cogolin@papillon83.fr	04 94 06 08 08
POMPES FUNEBRES DE FRANCE	20-83-0211	1;2;3;4;7;8	160 avenue du 2ème Spahis Résidence le Cygne	83110	SANARY-SUR-MER	cecile.richards@delesse.fr	04 94 07 15 66
CHAMBRE FUNERAIRE DE SANARY-SUR-MER (ATHANEE)	21-83-0200	6	960 chemin de l'Huide	83110	SANARY-SUR-MER	athanee-sanary@funecap.com	04 94 88 44 23
VPSF	20-83-0029	8	5 chemin des Roches	83110	SANARY-SUR-MER	vakanasphilippe@gmail.com	06 32 50 07 90
PFG - POMPES FUNEBRES GENERALES	20-83-0124	1;2;3;4;7;8	737 chemin de la Lange	83110	SANARY-SUR-MER	a06321@ogf.fr	04 94 74 65 13
POMPES FUNEBRES MISTRE-DURBANO	20-83-0143	1;2;3;4;7;8	11 rue Félix Pijeaud	83110	SANARY-SUR-MER	agence.sanary@mistre-durbano.fr	04 94 74 11 34
POMPES FUNEBRES LE PAPILLON	23-83-0068	1;2;3;4;7;8	17 avenue Estienne d'Orves	83110	SANARY-SUR-MER	sanary@lepapillon83.fr	04 94 74 60 60
POMPES FUNEBRES DELESSE	21-83-0226	1;2;3;4;7;8	avenue maréchal de Lattre de Tassigny	83140	SIX-FOURS-LES-PLAGES	christophe@delesse.fr	04 94 34 81 15
POMPES FUNEBRES LESCURE	21-83-0219	1;2;3;4;7;8	Place des Poilus	83140	SIX-FOURS-LES-PLAGES	pflescure@gmail.com	06 22 23 16 57
SERVICES FUNERAIRES DELAUD	22-83-0245	1;2;3;4;7;8	161 avenue du Mas d'Ixelles	83140	SIX-FOURS-LES-PLAGES	delaud.remi@hotmail.fr	06 74 00 68 35
POMPES FUNEBRES LAST	21-83-0104	1;2;3;4;6;7;8	1664 avenue de la Mer	83140	SIX-FOURS-LES-PLAGES	pompesfunebres.last@gmail.com	04 94 26 86 61

Nom de l'établissement	N°habilitation	Activités (*)	Adresse	Code postal	Ville	Courriel de l'établissement	Téléphone
PFG - SERVICES FUNERAIRES	20-83-0122	1;2;3;4;7;8	Rue Severin Saurin	83140	SIX-FOURS-LES-PLAGES	e06313@ogf.fr	04 94 34 48 64
POMPES FUNEBRES LE PAPILLON	19-83-0066	1;2;3;4;6;7;8	1026 avenue de la Mer	83140	SIX-FOURS-LES-PLAGES	hyeres@lepapillon.fr	04 94 25 06 06
ROC'ECLERC	22-83-0096	1;2;3;4;7;8	79 rue de la République	83140	SIX-FOURS-LES-PLAGES	agence.six-fours-les-plages@roc-eclerc.fr	04 94 07 04 07
ROC'ECLERC	24-83-0281	1;2;3;4;7;8	59 avenue de la Mer	83140	SIX-FOURS-LES-PLAGES	agence.six-fours-les-plages@roc-eclerc.fr	04 94 07 04 07
EVESQUE DUNEZ SERVICES FUNERAIRES	24-83-0273	4;8	753 rue Cros de Boyer	83140	SIX-FOURS-LES-PLAGES	evesquedunezservice@gmail.com	07 88 02 65 02
PF DAGUENET – ACCOMPAGNEMENT FUNERAIRE VAROIS	22-83-0079	1;2;3;4;7;8	43 rue de la République	83210	SOLLIES-PONT	gestion@pfdaguenet.fr	04 94 91 54 33
POMPES FUNEBRES ETERNELLES	24-83-0277	1;2;3;4;7;8	52 rue de la République	83210	SOLLIES-PONT	pompesfunebreseternelles@gmail.com	06 42 01 27 01
ACCOMPAGNEMENT ET SERVICES FUNERAIRES DU VAR	20-83-0169	8	1128 route des Salves	83210	SOLLIES-VILLE	esfduvar@gmail.com	06 62 71 21 78
AMBULANCE URGENCE PARAMEDIC	22-83-0101	1;7;8	173 boulevard maréchal Leclerc	83000	TOULON	fournisseurs.upm@loudene.fr	04 94 09 41 47
POMPES FUNEBRES ROGER	21-83-0244	1;2;3;7;8	733 avenue du XVème Corps	83200	TOULON	pompesfunebres83@gmail.com	06 48 56 67 40
ROC ECLERC	21-83-0105	1;2;3;4;7;8	Angle boulevard Sainte Anne et rue Colonna	83000	TOULON	agence.sainteanne.toulon@roc-eclerc.fr	04 94 91 94 32
SERVICE CATHOLIQUE DES FUNERAILLES DU VAR	21-83-0012	1;2;3;4;7;8	6 rue Anatole France	83000	TOULON	accueil.83@s-c-f.org	04 94 01 70 95
POMPES FUNEBRES MUSULMANES DU VAR	21-83-0185	1;2;4;7;8	51 boulevard Georges Clemenceau	83000	TOULON	pfmn83@gmail.com	06 22 93 18 96
B.F FUNERAIRE	21-83-0228	8	860 chemin de l'Oratoire Villa La Cigale	83200	TOULON	bonety.fabien@hotmail.com	06 12 66 40 31
POMPES FUNEBRES PASCAL LECLERC	21-83-0222	1;2;3;4;6;7;8	366 rue Henri Sainte Claire Deville	83100	TOULON	agence.sainte-musse-toulon@pascal-leclerc.com	04 94 14 17 00
POMPES FUNEBRES LAST	21-83-0172	1;2;3;4;7;8	984 avenue Aristide Briand	83200	TOULON	pompefunebre.last@gmail.com	04 94 98 01 01
CENTRE FUNERAIRE TOULONNAIS POMPES FUNEBRES DELESSE	20-83-0216	6	Quartier du Pouvarel – Entrée rue des Genévriers	83000	TOULON	gilles@delesse.fr	04 94 61 71 80
POMPES FUNEBRES DE FRANCE	20-83-0214	1;2;3;4;7;8	351 avenue de la République	83000	TOULON	gilles.bruzzo@delesse.fr	04 94 10 00 00
POMPES FUNEBRES DELESSE	20-83-0213	1;2;3;4;7;8	139 boulevard Sainte Anne	83000	TOULON	antoine.puteaplo@delesse.fr	04 94 10 10 13
ROC ECLERC	20-83-0144	1;2;3;4;7;8	310 avenue du colonel Picot	83100	TOULON	agence.picot.toulon@roc-eclerc.fr	04 94 61 17 69
PFG TOULON	20-83-0133	1;2;3;4;7;8	422 avenue François Cuzin	83000	TOULON	e06302@ogf.fr	04 98 07 04 40 Fax : 04 94 31 13 82
POMPES FUNEBRES ET MARBRERIE MERIDIONALES	20-83-0134	1;2;3;4;6;7;8	1429 avenue du colonel Picot	83000	TOULON	e6301@dignite.fr	04 94 61 23 82 Fax : 04 94 23 75 17
PFG – SERVICES FUNERAIRES	20-83-0127	1;2;3;4;7;8	127 boulevard Sainte Anne	83000	TOULON	e06314@ogf.fr	04 94 09 20 27
PFG - SERVICES FUNERAIRES	20-83-0132	1;2;3;4;7;8	1020 avenue Aristide Briand	83000	TOULON	e06304@ogf.fr	04 94 24 37 37 Fax : 04 94 91 47 61
POMPES FUNEBRES LE PAPILLON	20-83-0197	1;2;3;4;7;8	173 boulevard maréchal Leclerc	83000	TOULON	toulon@lepapillon83.fr	04 94 92 65 65
ROC'ECLERC	24-83-0161	1;2;3;4;7;8	1 avenue maréchal Bugeaud	83200	TOULON	agence.pont-du-las@roc-eclerc.fr	04 94 62 16 62
STE D'EXPLOITATION LE TREFLE	24-83-0045	1;2;3;4;7;8	173 boulevard maréchal Leclerc	83000	TOULON	fournisseurs.trefle@loudene.fr	04 94 30 03 33
CENTRE AMBULANCIER PACA	24-83-0060	1	173 boulevard Général Leclerc	83000	TOULON	fournisseurs.ca83@loudene.fr	04 98 00 46 46
POMPES FUNEBRES DE FRANCE	23-83-0069	1;2;3;4;7;8	168 avenue du 15e Corps	83200	TOULON	gilles.bruzzo@delesse.fr	04 94 98 68 61
POMPES FUNEBRES FEMENIA / MAISON COMBA / L'ORGANISATION FUNERAIRE	23-83-0067	1;2;3;4;7;8	Rue Nicolas Appert - Quartier Sainte-Musse	83000	TOULON	agence.sainte-musse.toulon@maisonfemenia.com	04 94 03 04 04
ROC ECLERC	22-83-0086	1;2;3;4;7;8	1379 avenue Aristide Briand	83200	TOULON	agence.briand.toulon@roc-eclerc.fr	04 94 89 41 48
PF DAGUENET – ACCOMPAGNEMENT FUNERAIRE VAROIS	22-83-0095	1;2;3;4;7;8	1586-1610 avenue du colonel Picot Rés Athéna	83000	TOULON	gestion@ecofv.fr	04 94 35 69 77
Centre Hospitalier Intercommunal de Toulon /La Seyne-sur-Mer (CHITS)	24-83-0283	1	54 rue Henri Sainte-Claire Deville	83100	TOULON	dg@ch-toulon.fr	04 94 14 55 55

Nom de l'établissement	N°habilitation	Activités (*)	Adresse	Code postal	Ville	Courriel de l'établissement	Téléphone
MARBRERIE VAROISE	24-83-0282	1;4;7;8	410 rue Henri Sainte-Claire Deville	83100	TOULON	marbrerievaroise@funecap.com	04 94 00 23 33
POMPES FUNEBRES ROGER	23-83-0262	1;2;3;4;7;8	126 boulevard Sainte-Anne	83000	TOULON	pompesfunebres83@gmail.com	06 48 66 67 40
SERVICES D'ARIMATHIE	23-83-0259	8	34 chemin Foucou Clos Saint-Joseph	83000	TOULON	services.darimathie@gmail.com	06 82 06 76 28
CENTRE FUNÉRAIRE DE BEAULIEU	25-83-0287	6	191 Route de Nice	83000	TOULON	pfnh83@gmail.com	06 22 93 18 96
CROQUES SERVICES PRESTATIONS FUNERAIRES	22-83-0248	8	1210 Chemin des Turquières	83440	TOURRETTES	jocelpierreyves@gmail.com	06 99 43 63 67
POMPES FUNEBRES CLAUDE PIANETTI	20-83-0155	1;2;3;4;7;8	175 boulevard des Pins Parasols	83660	VIDAUBAN	agence.vidauban@pf-pianetti.fr	04 94 99 73 73
CREMATORIUM DE VIDAUBAN CLAUDE PIANETTI	19-83-0181	6;9	Quartier l'Ambrède - 139, boulevard des Pins Parasols	83660	VIDAUBAN	contact@crematoriumvidauban.fr	04 94 73 00 06

Data Protect Consulting

CHARTE DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

1. Traitements de données personnelles

Le Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) impose des règles strictes en matière de protection des données à caractère personnel et de transparence à l'égard de leur titulaire. La société Cristal Pompes Funèbres, en sa qualité de responsable de traitement, est soumise à la protection des données personnelles.

Dans le cadre de l'exécution de ses missions d'accompagnement, Cristal Pompes Funèbres est amenée à collecter un certain nombre d'informations personnelles sur ses clients (défunts et ayants- droits/familles (pouvoirs), telles que, et selon les cas :

- Des données d'identité (ex : civilité, nom, prénom, date et lieu de naissance/décès, avis et acte de décès, nationalité, pièce d'identité, attestation de droit, coordonnées mail et téléphoniques, signature, photos (si applicable)), etc.) ;
- Des données relatives à la vie personnelle (ex : situation familiale et maritale, adresse postale, livret de famille, filiation, etc.) ;
- D'autres catégories de données, nécessaires à l'exécution de la prestation souhaitée(ex: volontés, instructions funéraires, mode de sépulture, cérémonie, articles funéraires choisis, autorisations et certificats relatifs aux opérations funéraires, données contractuelles (numéro de contrat, date de souscription, type de contrat, garanties souscrites, montant des primes, date d'échéance, clauses spécifiques, historique des modifications…), etc.) ;
- Des informations d'ordre économique et financier (ex : coordonnées bancaires (IBAN, BIC), informations de carte de crédit (si applicable), historique des paiements, prélèvements, relevé d'identité bancaire (RIB), etc.).

Les données personnelles susnommées sont destinées aux personnels internes habilités de la société Cristal Pompes Funèbres. Elles ont ainsi vocation à être utilisées pour :

- La gestion des devis ;
- La gestion des contrats de prévoyance obsèques ;
- La gestion administrative des dossiers de prestation funéraire ;
- L'organisation des cérémonies funéraires ; La gestion des transports funéraires ;
- Etc.

La fourniture des données personnelles susnommées, traitées dans le cadre des activités de la société Cristal Pompes Funèbres, est indispensable à l'exécution du contrat avec le client. Les traitements de données à caractère personnel sont ainsi fondés sur l'exécution de mesures précontractuelles et contractuelles entre le client et Cristal Pompes Funèbres, en tant que responsable de traitement.

Cristal Pompes Funèbres s'engage à traiter les données à caractère personnel des personnes concernées uniquement dans le cadre des finalités susnommées, et à en limiter la collecte aux données strictement nécessaires. Ces données ne sont en aucun cas vendues ou échangées.

Les données sont conservées pendant la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités, à savoir pendant toute la durée du contrat conclu (base active), puis pendant une durée de cinq à dix ans après l'exécution ou la résiliation du contrat (archivage intermédiaire), et ce conformément aux exigences de l'article L. 123-22 du Code de Commerce et des disposition applicables issues du Livre des Procédures Fiscales. A l'issue de cette durée de conservation, les données personnelles seront entièrement supprimées ou anonymisées de manière irréversible.

Exception : Les données collectées sur les contacts non aboutis dans le cadre de la gestion des devis (pas de contractualisation) seront conservées par Cristal Pompes Funèbres pendant une durée de 3 ans à compter du dernier contact avec la personne concernée.

Pendant toute la durée de conservation des données à caractère personnel, Cristal Pompes Funèbres s'engage à mettre en place tous les moyens aptes à assurer leur pleine sécurité (intégrité, disponibilité et confidentialité), de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

L'accès aux données à caractère personnel sera limité, en interne, aux personnels de Cristal Pompes Funèbres (conseillers funéraires et Direction), habilités à les traiter en raison de leurs fonctions.
Les données pourront également être communiquées à des tiers liés à Cristal Pompes Funèbres par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées (ex : logiciels-métier), ainsi qu'à des destinataires autorisés tels que les Collectivités compétentes, les crématoriums (si applicable), les Mutuelles Prévoyance obsèques, AGIRA et ORIAS, le Consulat ou la Préfecture (si applicable), la Compagnie De Transport mobilisée, les établissements de soins, les interlocuteurs du culte, le fossoyeur, le graveur, le thanatopracteur, etc.).
L'ensemble de ces destinataires sont soumis à l'obligation d'utiliser les informations en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles.

2. Exercice des droits

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, toute personne concernée par un traitement de données bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement, d'opposition ou encore de limitation au traitement de ses données. Ces dispositions sont applicables à l'ensemble des traitements déployés et aux catégories de données personnelles collectées par Cristal Pompes Funèbres, quel qu'en soit le support, et y compris à l'ensemble des formulaires applicables aux processus mis en œuvre.

Les demandes de droit peuvent être exercées :

- En contactant directement le délégué à la protection des données de Cristal Pompes Funèbres Via l'adresse mail suivante : **dpo@dataprotectconsulting.fr.**
- En adressant un courrier postal à Cristal Pompes Funèbres, située **84 Chemin des Vertus, 83470 SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME.**

Les personnes concernées disposent également de la faculté d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle Française (CNIL) directement en ligne en tapant dans la barre de recherche« contacter le délégué à la protection des données » ou par téléphone : 01 53 73 22 22 ou par courrier à l'adresse postale suivante : 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.

Signature (précédée de la mention " lu et approuvé") :